

L'administration de Lord Cathcart fut peu brillante. On ne remarque que le règlement de la liste civile, l'organisation de la milice, la question des biens des Jésuites et l'incendie du théâtre Saint-Louis.

Pendant son administration, Lord Cathcart ne fit pas grand bruit. Homme paisible et conciliant, il laissa à ses conseillers la conduite des affaires publiques. Il aurait pu exercer sur eux une certaine pression afin de les faire consentir à reconstituer l'administration d'une manière forte et constitutionnelle. Il ne le voulut pas, laissant cette tâche à son successeur, car il ne se considérait que passager comme gouverneur. Il sut, toutefois, acquérir l'estime de tous les partis politiques, et laissa dans le pays une bonne réputation. Lord Cathcart ne conserva que quelques mois le commandement militaire, et partit pour l'Angleterre dans l'été de 1847.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.